

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5831 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

TRANSPOLIS

N° SIREN : 537689523

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

TRANSPORTS / VEHICULES ROUTIERS ET EQUIPEMENTS - SYSTEME D'AIDE A LA CONDUITE DE VEHICULES ROUTIERS*TRANSPORT / ROAD VEHICLES AND EQUIPMENTS - Road vehicles driving assistance system*réalisées par / *performed by :***TRANSPOLIS****620 ROUTE DES FROMENTAUX
01500 SAINT MAURICE DE REMENS**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **24/07/2024**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/08/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5831 Rév 9.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5831 [Rév 9](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-5831 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

TRANSPOLIS
620 ROUTE DES FROMENTAUX
01500 SAINT MAURICE DE REMENS

Dans ses unités techniques :

- **Laboratoire d'Essais Equipements de la Route**
- **Laboratoire d'Essais Véhicules (ADAS)**

Elle porte sur :

voir pages suivantes

Unité technique : Laboratoire d'Essais Equipements de la Route

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue domaine couvert par la portée générale.

Portée générale :

TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (DISP ROUTE)				
N°	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés
A1	Dispositifs de retenue routiers	Mesures physiques impacteur : <ul style="list-style-type: none">- Accélérations- Vitesse angulaire- Forces- Moments- Déformations- Mesure du déplacement statique et dynamique du véhicule	Crash-test réel : Détermination des caractéristiques des dispositifs de retenue routiers par choc d'un impacteur déterminé, à masse, à vitesse et sous un angle fixé	Chaîne de mesure comprenant : <ul style="list-style-type: none">- des capteurs d'accélération ;- des gyromètres- des capteurs de cou supérieur 3 forces-3 moments- mannequin Hybrid III- des centrales d'acquisition de mesures
A2		Mesures objet d'essai <ul style="list-style-type: none">- Déformations- Dispersion- Contrôles visuels		Caméras grandes vitesses et caméscopes
A3		Comportement de l'impacteur <ul style="list-style-type: none">- Respect de la boîte de sortie- Renversement du véhicule- Franchissement de l'obstacle à protéger		Outils de mesure comprenant : <ul style="list-style-type: none">- mètres à ruban- décamètre- niveaux
A4		Comportement de l'objet d'essai : <ul style="list-style-type: none">- Rupture de l'objet d'essai- Déformation de l'objet d'essai- Pénétration / intrusion de l'objet d'essai dans l'habitacle du véhicule		Infrastructures (zones d'essai)

TRANSPORTS / Véhicules routiers et équipements Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (DISP ROUTE)

N°	Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés
A5	Dispositifs de retenue routiers	Mesures physiques impacteur : <ul style="list-style-type: none"> - Accélérations - Vitesse angulaire - Forces - Moments - Déformations - Mesure du déplacement statique et dynamique du véhicule 	Crash-test simulé : Détermination des caractéristiques des dispositifs de retenue routiers par choc d'un impacteur déterminé, à masse, à vitesse et sous un angle fixé	Logiciel de modélisation/simulation numérique
A6		Mesures objet d'essai <ul style="list-style-type: none"> - Déformations - Dispersions - Contrôles visuels 		
A7		Comportement de l'impacteur <ul style="list-style-type: none"> - Respect de la boîte de sortie - Renversement du véhicule - Franchissement de l'obstacle à protéger 		
A8		Comportement de l'objet d'essai : <ul style="list-style-type: none"> - Rupture de l'objet d'essai - Déformation de l'objet d'essai - Pénétration / intrusion de l'objet d'essai dans l'habitacle du véhicule 		
A9		Résistance à la manipulation : <ul style="list-style-type: none"> - Dégradation - Neutralisation de la performance anti-intrusion de l'objet d'essai - Mesure temporelle 	Détermination de la résistance à la manipulation d'un dispositif anti-intrusion	Jeux d'outils déterminés Chronomètre GoPros/ Drone

Unité technique : Laboratoire d'Essais Véhicules (ADAS)**Portée flexible FLEX2 :** Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue domaine couvert par la portée générale.

Portée générale :

TRANSPORTS / Systèmes d'aide à la conduite de véhicules routiers / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction				
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés
B1	Tous types de véhicules : technologies embarquées Système de freinage automatique d'urgence	Performances du système : - Temps d'avertissement au conducteur - Réduction automatique de la vitesse - Vitesse d'impact - Détection de défaillance - Activation automatique de la fonction - Réaction intempestive - Contrôle des témoins et indicateurs par l'utilisateur	Vérification du fonctionnement du système avancé de freinage d'urgence en conditions sur piste seul ou par rapport à une cible (véhicule, cycliste, piéton)	Pistes Capteurs de signaux physiques Cibles synchronisées Robots de conduite Centrale inertielle
B2	Tous types de véhicules : technologies embarquées Système de détection de voie, avertissement de sortie de voie et/ou maintien dans la voie	Performances du système : - Degré d'efficacité - Contrôle du signal d'avertissement optique - Avertissement de franchissement de ligne - Détection de défaillance - Désactivation de la fonction	Vérification du fonctionnement du système avancé d'assistance au conducteur en conditions sur piste afin d'assurer le maintien du véhicule dans la voie	Pistes Route ouverte Marquage au sol Capteurs de signaux physiques Cibles synchronisées Robots de conduite Centrale inertielle
B3	Tous types de véhicules : technologies embarquées Système de détection de piétons et cyclistes	Performances du système : - Apparition de contrôle d'alerte de présence de cible - Détection d'objets fixes ou mobiles à proximité du véhicule - Distance	Vérification du fonctionnement du système avancé d'assistance au conducteur en conditions sur piste afin de détecter la présence d'une cible (cycliste, piéton) à proximité du véhicule en condition de roulage, arrêt ou démarrage potentiel	Pistes Capteurs de signaux physiques Cibles synchronisées Robots de conduite Centrale inertielle
B4	Tous types de véhicule : technologies embarquées Système d'adaptation, d'assistance ou de limite de vitesse	Performances du système : - Détection de limites de vitesse - Régulation de la vitesse en fonction des limites - Limitation de la vitesse	Vérification du fonctionnement du système avancé d'adaptation, d'assistance ou de limite de vitesse en conditions sur piste	Pistes Route ouverte Panneaux limitation vitesse Capteurs de signaux physiques Cibles synchronisées Obstacles Robots de conduite Centrale inertielle

TRANSPORTS / Systèmes d'aide à la conduite de véhicules routiers / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction

N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés
B5	Tous types de véhicule : technologies embarquées Système d'information	Performances du système : détection de signaux d'alerte	Vérification du bon fonctionnement des signaux d'alerte et/ou de sécurité	Piste Capteurs de signaux physiques Centrale inertielle Route ouverte

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **24/07/2024** Date de fin de validité : **31/08/2027**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5831 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr